

PÉTITION POUR UNE INTERDICTION DE TUER DES HOMARDS SANS ÉTOURDISSEMENT



De récentes études scientifiques montrent que les homards peuvent ressentir la douleur. Leurs comportements vont donc au-delà des réactions purement réflexes. Malheureusement, des millions de homards subissent des traitements cruels et une mise à mort très violente.

Les soussignés demandent donc de suivre l'exemple de la Suisse et d'introduire une interdiction de cuire les homards vivants ainsi que de toute forme de mise à mort sans étourdissement.

	Prénom	Nom	Adresse (rue, code postal, commune)	Adresse e-mail*	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

** En inscrivant mon adresse e-mail, je recevrai de la part de GAIA un e-mail m'informant des résultats de la campagne.*

E.R.: Michel Vandenbosch, GAIA asbl, Galerie Ravenstein 27 - 1000 Bruxelles

